

N° eng :

*A remplir de façon très lisible en caractère d'imprimerie & cocher les cases correspondantes*

Affectation :

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

N° Téléphone : ..... E-mail : ..... Club : .....

**VEHICULE**

MARQUE : ..... Modèle : ..... Année : .....

N° immatriculation : ..... Remorque : OUI  NON

**DETAIL DE L'ENGAGEMENT**

*voir détail de chaque formule dans le programme*

	1 PERSONNE	2 PERSONNES	Souhait particulier
STATIQUE	30 € <input type="checkbox"/>	tarif unique 100 € <input type="checkbox"/> 135 € <input type="checkbox"/>	
RALLYE TOURISTIQUE	80 € <input type="checkbox"/>		
CIRCUIT AUTO <i>Abbeville</i>	115 € <input type="checkbox"/>		

**PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (facultatives)**

REPAS du VENDREDI SOIR	20 € par personne	X <input type="checkbox"/>	personne (s)	=	<input type="text"/>	€
SOIREE de GALA (samedi soir)	50 € par personne	X <input type="checkbox"/>	personne (s)	=	<input type="text"/>	€

**REGLEMENT**

MONTANT REGLE :  € à l'ordre de **AAA**

N° du chèque : ..... Banque : .....

*Les chèques ne seront débités qu'après le 16 avril 2010*

Le bulletin d'inscription et le règlement sont à adresser **avant le 16 avril 2010** à :

**AAA - Chemin d'Imbleval 76370 - MARTIN EGLISE**

⇒ Si vous avez opté pour le rallye touristique, indiquez votre préférence pour :  
 le musée des terre-neuvas  l'élevage de bisons  cela vous est indifférent   
*Ce choix ne pourra être honoré qu'en fonction des places disponibles ( en respectant l'ordre d'arrivée des dossiers)*

⇒ Si vous souhaitez être affecté avec d'autres équipages sur un même parcours ,veuillez regrouper vos envois et mentionner ci-dessous le mon de ces autres engagés.

⇒ Vous pouvez vérifier la prise en compte de votre engagement sur notre site: [www.retroalpine.com](http://www.retroalpine.com)

⇒ Vous envisagez d'arriver à Dieppe : le vendredi après midi  le samedi matin

**RAPPEL des REGLES**

⇒ Tout véhicule engagé doit être en règle au niveau administratif (assurance, carte grise, contrôle technique, permis de conduire.....) et en conformité avec les normes de sécurité (pneumatiques, éclairage, gilets de sécurité .....).

Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route ainsi qu'aux arrêtés municipaux des localités traversées. Les conducteurs certifiés ne pas faire l'objet d'une suspension de permis de conduire.

Cette manifestation ne comporte aucune notion de vitesse et aucune épreuve chronométrée.

⇒ L'AAA décline toute responsabilité concernant les accidents de la circulation (y compris sur le circuit).

Aucun recours ne pourra être formulé envers les organisateurs pour les dommages matériels et corporels.

⇒ **Casque obligatoire** (conducteur & passager) pour rouler sur le circuit automobile

⇒ L'organisateur se donne le droit de refuser tout engagement non-conforme à l'esprit de la manifestation.

**Confirmation d'engagement**

SIGNATURE obligatoire

DATE :

précédée de la mention :  
 " lu et approuvé "